



Technicien-ne dipl. ES conducteur de travaux

**Formation
en cours d'emploi**

Sommaire

Introduction	3
Notre offre de formation	4
Objectifs de votre formation	5
Vos perspectives professionnelles	6
Plan de formation	7-9
Des examens après chaque module	10
Titre obtenu	10
Conditions d'admission	11
Modalités de votre formation	11
Remarques	12
Renseignez-vous !	13
Notes	14

Introduction

La filière des Techniciens dipl. ES conducteur de travaux a été reprise par le CPMB au mois d'août 2007.

Le Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB) est situé à Colombier.

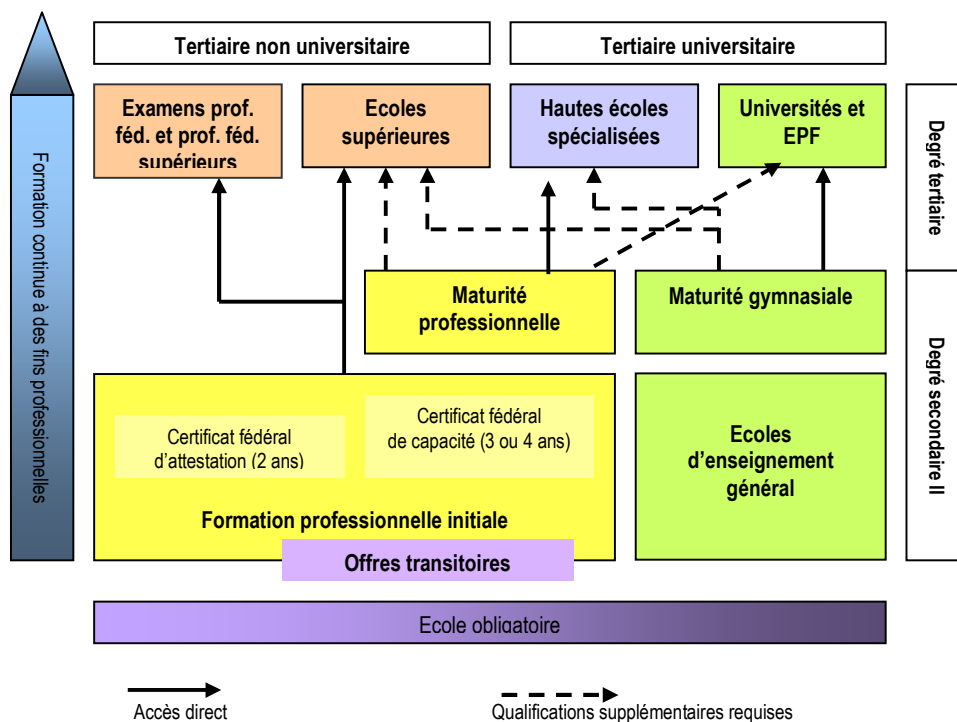
L'historique du centre se résume comme suit :

- En 1972 : Ouverture du centre
- En 1996, un important agrandissement est inauguré comprenant des salle d'enseignement technique, une bibliothèque, une salle des maîtres et des locaux destinés à une association professionnelle : Suissetec
- En 2000, le CPMB est certifié ISO 9001
- En 2001, le bâtiment principal est rénové
- En 2004, le centre obtient la certification EDUQUA, système suisse garant de la qualité pour les institutions de formation continue

Les domaines de formation offerts par le CPMB sont les suivants :

- Le bois
- L'électricité
- Le gros-œuvre
- La mécanique et le transport
- Le métal
- La peinture

Système de formation professionnelle



Notre offre de formation

Suivie parallèlement à une activité professionnelle, la formation de

■ **Technicien-ne dipl. ES**
conducteur de travaux

diplôme reconnu par
la Confédération

est une formation supérieure technique orientée vers la pratique professionnelle.

Les objectifs de votre formation

Au sein de nos entreprises, le conducteur de travaux, aussi appelé « chef de chantier », a pris progressivement une place prépondérante assurant, sans négliger les problèmes humains, la gestion des chantiers. Il est souvent devenu le représentant du chef d'entreprise auprès de tous les acteurs d'une réalisation, architecte, ingénieur, technicien délégué d'un corps de métier du bâtiment, contremaître et ouvrier. Ces tâches multiples lui donnent une vision privilégiée de la marche du chantier et un large spectre de responsabilités.

Il organise et planifie le travail du chantier :

- En établissant le programme exact des travaux
- En définissant les installations et les zones de stockage
- En définissant les méthodes d'avancement d'exécution des travaux
- En définissant les besoins en main-d'œuvre et en matériel
- En établissant des contacts avec les particuliers, les riverains, les services de l'administration
- En effectuant des calculs ou demandes d'offre auprès de sous-traitants ou transporteurs
- En contrôlant les données et plans d'exécution reçus par les ingénieurs ou les architectes

Il suit quotidiennement la marche des chantiers :

- En contrôlant le déroulement des opérations et la qualité du travail
- En commandant les matériaux en fonction de l'avance des travaux
- En appréciant le rendement des ouvriers et des machines
- En coordonnant l'organisation de son chantier avec les autres corps de métier
- En effectuant relevés et métrés des travaux en cours
- En contrôlant que les mesures de sécurité soient respectées
- En contrôlant la bonne facture de l'ouvrage

Il effectue de nombreux travaux administratifs :

- En établissant des offres
- En exécutant la facturation et le décompte final des prestations
- En contrôlant la facture des fournisseurs
- En étant responsable de la réception de l'ouvrage

Vos perspectives professionnelles

Les titulaires d'un diplôme ES disposent des connaissances et des capacités nécessaires à assumer avec succès une fonction de cadre dans une entreprise de construction. Ils possèdent les qualifications pour diriger une petite ou moyenne entreprise ou exercer une importante fonction en ligne ou en état-major au sein d'une grande entreprise ou d'un mandataire.

Ils ont la faculté de penser de manière analytique et interdisciplinaire et ont l'habitude de considérer un problème dans son contexte technologique et économique.

La formation de techniciens-ne ES est axée sur les besoins de l'économie, avec l'accent mis sur les impératifs de la pratique.

Le savoir-faire pratique et la compétence d'intervention sont en fait des points clés de ces formations.

Plan de formation

- un cycle d'études compte env. 1'700 périodes
- l'enseignement comprend 13 périodes par semaine
- la formation est composée de 24 modules
- un travail final de diplôme
- les vacances sont fixées selon le planning des vacances scolaires du canton de Neuchâtel (13 semaines)

Plan indicatif. Les chiffres du plan correspondent à des périodes d'enseignement de 45 minutes.

	Année de formation	1	2	3	4	Total	
Modules de culture générale	Relations humaines						
	Apprendre à apprendre	X				5	
	Français		X			40	
	Gestion d'entreprise						
	Economie d'entreprise	X				40	
	Organisation d'entreprise	X				40	
	Gestion financière		X			40	
	Droit		X			40	
	Organisation du travail						
	Gestion de projet (Code des frais par éléments)				X	40	
Méthodologie	X				25		
Module scientifiques de base	Mathématiques 1	X				60	
	Mathématiques appliquées	X				80	
	Informatique de base	X				60	
	Physique	X				60	
						Total	530

Méthodologie

Analyser et synthétiser les informations, établir une stratégie d'apprentissage, prendre des décisions.

Communication

Comprendre nos attitudes en matière de communication, compréhension de diverses situations de communication dans le cadre de l'entreprise.

Français

Rédiger, comprendre, argumenter, analyser, synthétiser des textes politiques, économiques, culturels et sociaux.

Gestion financière

Comprendre les documents usuels d'une gestion financière et pouvoir faire le lien entre les investissements techniques et la marche financière de l'entreprise

Economie d'entreprise

Décrire l'entreprise en tant que système complexe, différencier les fonctions principales et repérer les relations d'interdépendance entre elles, expliquer les raisons de l'activité économique et les facteurs d'influence sur les entreprises.

Organisation d'entreprise

Connaître les principes de l'organisation d'entreprise et savoir utiliser les méthodes et les outils organisationnels courants.

Droit

Connaître et comprendre les bases juridiques suisses du droit privé s'appliquant à la vie quotidienne et à l'entreprise en particulier.

Gestion de projet

Connaître et comprendre les bases de la gestion de projet et acquérir des notions des outils et de communication dans un groupe de projet.

Mathématiques

Algèbre, géométrie, trigonométrie, vecteurs, calcul différentiel et intégral, statistiques.

Physique

Statique, ondes, mécanique des fluides, dynamique, cinématique, optique géométrique.

	Année de formation	1	2	3	4	Total
Modules techniques et spécialisés	Connaissance des matériaux	X	X			60
	Construction bâtiment		X	X	X	240
	Statique		X			100
	Béton armé			X		40
	Normes de la qualité, TQM				X	30
	Installations et programmes			X	X	130
	Conduite de chantier			X	X	120
	Calculations et analyse de prix			X		80
	Avant-métré		X			80
	Logiciel Baubit		X			20
	Construction route – <i>Option Réalisation des travaux ou</i> Technique du bâtiment – <i>Option Surveillance des travaux</i>		X	X	X	180
						Total
	Projet interdisciplinaire (Travail de groupe, hors périodes d'enseignement)					30
	Travail de diplôme (Travail individuel, hors périodes d'enseignement)					200

La direction de l'école se réserve le droit de modifier ce plan de formation en fonction de l'évolution des besoins.

Deux orientations sont possibles :

- **Génie-civil** (*réalisation des travaux*)
Principalement pour les candidats des entreprises du gros œuvre (bâtiment et génie civil)
- **Technique du bâtiment** (*surveillance des travaux*)
Principalement pour les candidats des bureaux d'architectes et d'ingénieurs

Des examens après chaque module

- Après chaque matière, un contrôle des objectifs du module (COM) est organisé afin de s'assurer que les candidats maîtrisent les branches.
- Un module peut être constitué d'une ou plusieurs matières.
- Pour être admis à se présenter à un COM, les candidats doivent pouvoir se prévaloir d'une participation de 80% au moins aux cours constitutifs du module.
- Il faut avoir acquis tous les modules du plan de cours dans un délai maximum de 5 ans pour être admis au travail final de diplôme.

Titre obtenu

Cette formation abouti à la délivrance d'un titre officiel et reconnu par la Confédération de

Technicien-ne dipl. ES conducteur de travaux

selon l'ordonnance (n° 412.101.61) du Département Fédéral de l'Economie (DFE) du 11.03.2005

Conditions d'admission

Sont admis provisoirement :

- les titulaires d'un CFC dans un domaine professionnel correspondant à celui des études
- les diplômés d'une autre filière de formation
- les personnes au bénéfice d'un titre jugé équivalent reconnu par l'OFFT.

De plus :

- tout candidat doit avoir exercé une activité professionnelle dans le domaine correspondant durant une année au moins
- tout candidat doit exercer une activité professionnelle d'au moins 50% dans le domaine correspondant et ceci durant toute la durée de la formation

Les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date du délai d'inscription.

Un test d'évaluation a lieu durant le semestre précédant le début des cours. Ce dernier est obligatoire sauf pour les porteurs d'une maturité ou ceux possédant déjà un titre supérieur reconnu par l'OFFT. L'inscription ne devient définitive qu'en cas de réussite du test d'évaluation.

Si le nombre des candidats excède le nombre de places disponibles, tous les candidats seront convoqués à un concours d'entrée.

Modalités de votre formation

- délai d'inscription 09 mars 2011
- début des cours 15 août 2011
- horaire en soirée 18h15 – 21h30
(2 x par semaine)
samedi 08h00 – 12h00
- financement
 - taxe d'inscription CHF 150.00
 - écolage annuel* CHF 4000.00 (y compris les supports de cours)

*Les prix mentionnés sont indicatifs et peuvent subir une augmentation en fonction des effectifs ou/et des directives des collectivités publiques en matière de subventionnement

Remarques

- L'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription annexé, sur lequel les modalités sont précisées; l'inscription est valable pour toute la durée de la formation et devient effective à réception de l'original du bulletin d'inscription.
- Toute annulation doit s'effectuer par écrit avant le début du cours (date de réception). Tout cours débuté est entièrement dû.
- La totalité de la finance d'inscription est due. Afin d'en faciliter son paiement, elle est facturée en tranches payables avant le début de l'année de formation; le cas échéant, le CPMB peut se réserver le droit de refuser l'accès au cours. Cette règle peut être dérogée sur demande écrite de paiement échelonné.
- La direction se réserve le droit :
 - de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions; dans ce cas la finance d'inscription est remboursée intégralement
 - de prendre toutes mesures jugées opportunes pour assurer la bonne marche des cours

Renseignez-vous

- Secrétariat du CPMB
 - Les Longues-Raies 11
 - 2013 Colombier

 - tél : + 41 32 843 48 00
 - fax : + 41 32 843 48 05

 - courriel : cpmb-fopsup@rpn.ch
 - site internet : www.esne.ch

- Les demandes d'entretien se font sur rendez-vous préalable avec Jean-Michel Perret, maître principal du gros-œuvre et coordinateur de la filière

Notes
